

Aspects réglementaires du métier de l'actuaire

Titulaire

Ludovic Theate (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

ACTU-F402

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Plaine

Contenu du cours

Le cours est consacré à l'étude des différents cadres comptables et réglementaires applicables aux compagnies d'assurance, et en particulier leurs aspects actuariels.

Le cours se divise en 4 chapitres :

- Le premier chapitre rappelle les principes de base du contrat d'assurance et le fonctionnement d'une entreprise d'assurance. La supervision du secteur de l'assurance est ensuite détaillée (tant au niveau belge qu'au niveau européen) ainsi que les principaux textes légaux applicables au secteur.
- Le deuxième chapitre est consacré aux normes comptables belges. Les articles principaux de l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances sont détaillés, et le cours se concentre ensuite sur l'analyse des différents postes du bilan et du compte de résultat. La dernière partie de ce chapitre est dédiée à l'analyse de profitabilité d'une entreprise d'assurance et des différentes mesures utilisées.
- Le troisième chapitre se concentre sur les normes européennes « Solvency II ». Après une courte introduction sur l'évolution de Solvency I vers Solvency II, le cours se divise en trois parties qui décrivent les 3 piliers de Solvency II (i.e. exigences quantitatives, qualitatives et en matière de supervision et reporting). L'accent est mis sur les aspects que le futur actuaire sera amené à considérer dans le cadre de sa fonction.
- Enfin, le quatrième chapitre est dédié aux normes IFRS et en particulier à IFRS17 (normes IFRS dédiées au contrat d'assurance).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- Comprendre le fonctionnement d'une compagnie d'assurances, ses principaux stakeholders, et les différents flux financiers qui y sont associés.
- Comprendre le cadre réglementaire qui s'applique aux compagnies d'assurances en Belgique
- Maîtriser les bases de la comptabilité belge des compagnies d'assurance et être capable de lire et interpréter un bilan ou un compte de résultat
- Maîtriser les grands principes de Solvency II et être en mesure de comprendre et d'interpréter le reporting réglementaire (e.g. SFCR, QRTs, etc.) d'une compagnie d'assurances
- Comprendre les principes fondamentaux des normes IFRS, et maîtriser les bases de la norme IFRS17

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Exposés oraux.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Le cours est construit principalement sur base des 3 ouvrages suivants :

- ➤ K. Cerrada, Y. De Rongé, M. De Wolf, Comptabilité et analyse des états financiers, 2019, De Boeck
- E. Williot, Les grands principes de la comptabilité d'assurance, 2019, L'argus de l'assurance
- M.-L. Dreyfuss, Les grands principes de Solvabilité 2, 2019, L'argus de l'assurance

Outre ces 3 livres, le cours fera également usage de certains textes de loi, dont une copie en version PDF sera partagée avec les étudiants via l'université virtuelle.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Plaine

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Anglais

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences

MA-ACTU | **Master en sciences actuarielles** | finalité Spécialisée/
bloc 1

